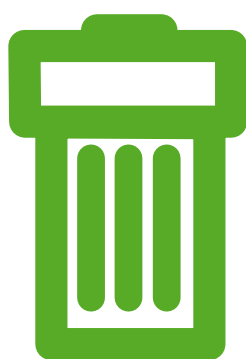




RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS, les choix gagnants





INDUSTRIES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

PRÉVENIR ET VALORISER LES DÉCHETS UNE STRATÉGIE TRIPLEMENT RENTABLE

La prévention des déchets permet de concilier bénéfices économiques et protection de l'environnement. Tout déchet a effectivement un coût direct (gestion interne et externe, manutention, enlèvement...) et indirect (production, pollution...). Si produire moins de déchets permet de réaliser de réelles économies, comme le prouvent les témoignages des pionniers de la prévention, l'impact écologique s'en trouve logiquement allégé! Néanmoins, cela peut s'avérer difficile voire impossible et nécessite alors de réfléchir à la valorisation de ces déchets en recourant à des filières de récupération et de traitement qui permettent de réelles économies de matière première.

Enfin, la prévention et la valorisation relève d'une politique de gestion globale qui constitue un projet fédérateur au sein de l'entreprise et contribue à améliorer son image, mais aussi, selon les contextes, sa propreté, tout en réduisant parfois également certains risques pour les personnels.

S'engager dans une stratégie de gestion des déchets associant prévention et valorisation est à la portée de tous. Voici donc quelques pistes pour vous permettre de construire un plan d'actions, adapté à votre activité et votre mode de fonctionnement.

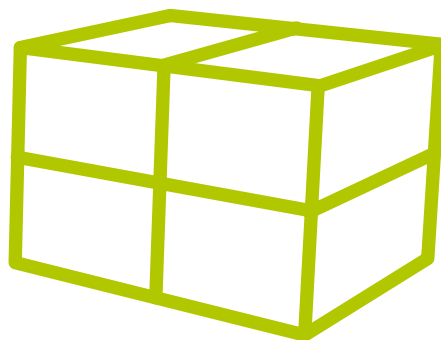


PRINCIPAUX REPÈRES

Quelques chiffres clés en France

- CA en croissance avec 154 milliards d'euros,
- 2^e employeur avec 415 000 salariés,
- environ 10 000 entreprises,
- 80 % sont des PME,
- 198 sites ISO 14001.

(source : Agence Nationale des Industries Alimentaires)



ACTIVITÉS CONCERNÉES

L'industrie agricole et agroalimentaire permet la transformation de produits issus de l'agriculture en biens alimentaires. Elle est composée des sous-activités suivantes selon la nouvelle codification APE (2008) : 10.1, 10.2, 10.3, 10.4, 10.5, 10.6, 10.7, 10.8, 10.9, 11.



FILIÈRES LOCALES ET EMBALLAGES : DEUX PISTES À SUIVRE

L'industrie agricole et agroalimentaire génère annuellement près de 43 millions de tonnes de déchets organiques (hors boues d'épuration) dont 65 % sont valorisés en alimentation animale.

Source : Déchets industriels banals : quel tonnage ? ADEME, 1996

Déchets organiques : des filières locales pour leur valorisation

Le développement de filières locales de valorisation matière (alimentation animale, valorisation agronomique avec ou sans compostage) ou énergétique (méthanisation) ou incinération avec valorisation énergétique est une opportunité concrète pour améliorer la valorisation de vos déchets.

Le succès de vos projets passe par la mise en place de partenariats locaux « gagnants-gagnants » entre producteurs et valorisateurs potentiels. Deux caractéristiques importantes des déchets organiques sont à prendre en compte : leur forte fermentescibilité et leur saisonnalité dans certains secteurs d'activités.

teristiques importantes des déchets organiques sont à prendre en compte : leur forte fermentescibilité et leur saisonnalité dans certains secteurs d'activités.

Emballages : plus légers, plus recyclables

L'emballage des produits agroalimentaires devient un déchet ménager. Les entreprises participent au financement du tri des déchets d'emballages ménagers en payant une écotaxe, fonction du poids et du matériau de l'emballage. Elles sont donc fortement incitées à réduire le poids et à choisir des matériaux recyclables pour les emballages de leurs produits.

* L'opération « objectif déchets - 10 % » a été lancée par l'ADEME en 2004 auprès de 100 entreprises dont l'objectif est de réduire en 2 ans les déchets de 10 %.

MESURES RÉGLEMENTAIRES, LES NOTIONS À CONNAÎTRE

Déchets et filières adaptées

Vous êtes responsable de l'élimination de vos déchets dans des filières adaptées. Depuis juillet 2002, il est interdit d'enfouir des déchets valorisables. En cas de gestion non-conforme, la responsabilité civile et pénale du producteur peut être engagée. De plus, si votre entreprise est une ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, soumise à déclaration ou autorisation), elle doit se conformer aux exigences des arrêtés spécifiques à votre activité.

Attention aux déchets dangereux

N'oubliez pas que les déchets dangereux doivent être éliminés dans des installations spécifiques. Vous devez donc vous assurer que le prestataire élimine vos déchets de manière conforme. Demandez un Bordereau de Suivi de Déchets Dangereux (BSDD) que le prestataire est obligé de fournir et que vous devez conserver 5 ans.

Les déchets d'emballage

Vous devez valoriser vos déchets d'emballages carton, bois, plastique et métalliques.

Des précautions pour les boues

L'épandage des boues est soumis à une réglementation spécifique dont les dispositions applicables prévoient notamment la réalisation de :

- une étude préalable comprise dans l'étude d'impact montrant l'innocuité et l'intérêt agronomique des effluents ou des déchets, l'aptitude du sol à les recevoir, le périmètre d'épandage... ;
- un programme prévisionnel annuel d'épandage incluant un « plan d'épandage » ;
- un cahier d'épandage (à conserver pendant 10 ans, tenu à jour et à disposition de l'inspection des ICPE),
- un bilan annuel.

(Articles R 211-26 et suivants et article R 216-7 du Code de l'environnement)

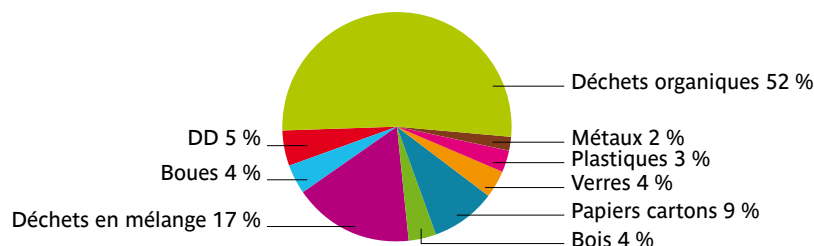
Références réglementaires

Articles L 541-2 et suivants du Code de l'environnement

Articles L 121-2, L 131-38 et L 121-39 du Code pénal

Articles R 541-42 à R 541-48 du Code de l'environnement

COMPOSITION DES DÉCHETS ISSUS DES 22 ENTREPRISES PARTICIPANT À L'OPÉRATION « OBJECTIFS DÉCHETS - 10 % » EN 2006



Si la part des déchets organiques (52 %) est faible au regard des chiffres généraux, ceci s'explique par la forte présence d'entreprises alimentaires, plutôt qu'agricoles.

DÉCHETS ORGANIQUES

Étudier l'investissement dans de nouvelles machines... ☆☆☆

... pour limiter les pertes et donc diminuer l'impact des hausses de prix de matières premières.

- Un fabricant de plats surgelés a investi dans de nouvelles machines qui intègrent une aspiration des chutes et une surélévation des rebords permettant de supprimer les chutes au sol. Ces chutes, en moindre quantité, rejoignent une filière de valorisation adéquate. Ces machines assurent ainsi une amélioration de la production et une réduction des déchets.



Optimiser la gestion des stocks pour diminuer la quantité de produits périmés ☆



- Un fabricant de biscuits a dialogué avec ses fournisseurs pour recevoir des produits dont la date de péremption est la plus lointaine possible par rapport aux dates de livraison, ce qui a permis de supprimer les produits périmés.

Décrire vos modes opératoires ☆

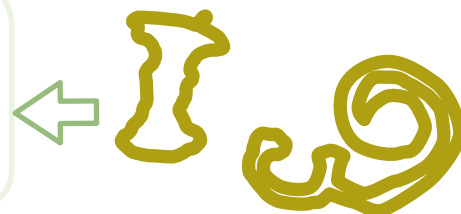
Définir les actions correctives en cas de problème pour limiter les pertes.

- Un fabricant de pâtisserie industrielle a contacté son fournisseur de matériel pour optimiser sa production : la modification des modes opératoires permet de limiter la production du déchet de « Pâton non conformes » des zones « Peseuse » et « Façonneuse ». Des supports de communication ont été mis en place sur les postes de travail afin d'expliquer la démarche.



Optimiser la maintenance grâce à un plan de prévention maintenance ☆☆

- Un fabricant d'huile d'olive mélange ses eaux de végétation (margines) avec les peaux, les résidus de la pulpe et les fragments des noyaux (grignons), pour obtenir un mélange pouvant intégrer une filière de co-compostage.
- Suite à un projet de méthanisation local, un fabricant de plats cuisinés a pris contact avec cette nouvelle filière pour étudier la méthanisation de ses rebuts de sang alimentaire.



Trier vos déchets organiques... ☆☆☆

... pour alimenter les filières de compostage, de méthanisation ou d'alimentation animale

☆ Actions facilement accessible (ou premières étapes)

☆☆ Actions nécessitant un investissement en temps ou argent supplémentaire

☆☆☆ Actions à investir sur du long terme pour des raisons soit financières soit innovantes



PISTES D' ACTIONS

Séparer les emballages des produits alimentaires non vendus/ non conformes ☆☆☆

Envoyer ces emballages et les produits alimentaires vers des filières de valorisation adéquates.

- Un fabricant de plats cuisinés étudie l'intégration d'une déballeuse dans son process pour les produits non conformes afin que la partie organique soit valorisée en compostage et la partie emballage recyclée.

LES EMBALLAGES

Interroger vos fournisseurs pour la reprise de vos emballages (big-bags, palettes...) ☆

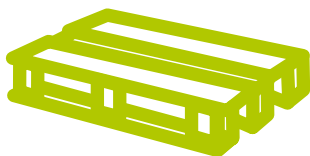
Optimiser le conditionnement ☆☆

Demander aux fournisseurs d'éviter les emballages inutiles. S'organiser pour favoriser les livraisons en vrac ou en contenant plus volumineux.

- Un fabricant de pâtisserie industrielle a remplacé les bidons de 200 litres par des conteneurs de 1 000 litres.



Réutiliser vos emballages en interne ☆☆



- Une entreprise réutilise les palettes/cartons issues des livraisons pour le conditionnement et l'expédition des produits finis. L'entreprise a créé un service de réparation des palettes cassées pour les réutiliser.

Trier les déchets d'emballages par catégorie ☆

Les envoyer vers une filière de recyclage

- Une industrie laitière a mis en place la collecte sélective de ses emballages en papier kraft.
- Une entreprise utilise des sacs de tri transparents pour rendre visible les défauts de tri et ainsi agir sur les comportements.

“ La réussite de l'opération dépend des moyens que l'on se donne. Il est important de mettre en place des outils pédagogiques et d'étudier les aides financières possibles pour réaliser ce type d'opération. ”

Claudette SOURIOUX,
responsable Qualité
LIMDOR, 86 salariés,
réception, stockage,
tri et conditionnement de pommes

CRÉER DES FILIÈRES DE PROXIMITÉ ET BIEN CONNAÎTRE LES AIDES

La réflexion sur nos déchets nous a permis d'initier la démarche environnementale dans l'entreprise, nous avons évolué méthodiquement, rapidement et efficacement.

Nous avons d'abord développé le tri des cartons, ce qui a permis de diminuer les coûts, puis nous avons trouvé une filière de compostage pour valoriser les pommes non consommables. La valorisation des déchets est passée de 6 à 85 % de 2004 à 2007.

Mais aujourd'hui, une autre problématique économique apparaît : le maintien des coûts de transport ! Ceux-ci représentent 27 % du budget total en 2007 et vont encore augmenter, à cause de la délocalisation d'une filière (à 100 km) et du prix actuel de l'énergie. Pour stabiliser les coûts, nous devons anticiper en créant une filière pérenne de proximité qui doit être collective. Si l'implication de l'ensemble des acteurs, administrations et collectivités locales, est primordiale, le recensement des besoins locaux, toutes industries confondues, est indispensable pour concrétiser ce projet.

**LA VALORISATION DES DÉCHETS
EST PASSÉE DE 6 À 85 % DE 2004 À 2007**

GESTION COLLECTIVE DES DÉCHETS

Contactez les syndicats professionnels ou les chambres consulaires ou le gestionnaire de sa zone d'activité afin d'étudier ou de rejoindre une gestion collective de déchets spécifiques ☆

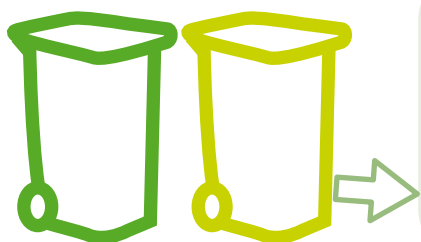
Pour valoriser ses déchets en optimisant les coûts, pensez à se grouper avec d'autres entreprises (proches localement ou du même secteur) produisant des déchets similaires en faible quantité et ayant la volonté de s'associer pour retenir un prestataire commun favorisant la valorisation du déchet.

ORGANISATION, SUIVI ET COMMUNICATION DANS L'ENTREPRISE DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Sensibiliser le personnel ☆

Sensibiliser à la gestion des déchets et aux nouvelles pratiques pour accompagner la démarche environnementale et le changement de comportement.

Créer des outils pour une organisation pratique et optimisée ☆



- La mise en place de codes couleurs par bac pour chaque catégorie de déchet accompagne les nouvelles pratiques et évite les erreurs de tri.
- Des indicateurs de suivi permettent de vérifier et constater les efforts mis en place (tonnage, coût, fréquence d'enlèvement...).
- Adapter les contenants au volume de déchets générés. Dans le cas d'importants volumes de déchets à faible densité, un compacteur ou une presse peuvent permettre d'éviter des rotations trop fréquentes.

Contractualiser avec des prestataires déchets proposant des filières de valorisation des déchets ☆☆

Rédiger un cahier des charges précis des déchets et consulter les prestataires locaux.

Pérenniser les actions grâce à un plan d'actions ☆☆

Il permet de s'assurer de l'appropriation de la démarche par l'ensemble du personnel (sensibilisation, communication, formation), et d'évaluer l'application des bonnes pratiques (suivi d'indicateurs économiques, environnementaux via des tableaux de bord, suivi des prestataires, bilan annuel...).

- Une entreprise a intéressé financièrement ses employés aux économies obtenues sur le poste déchet.

FAIRE PREUVE D'INGÉNIOSITÉ ET IMPLIQUER LE PERSONNEL

Nous avons impliqué l'ensemble du personnel autour de la thématique « déchet ». Des réunions d'échanges ont été nécessaires pour relever les principaux postes de production de déchets et engager des actions correctives permettant d'éviter ces pertes. La démarche nous a permis de valoriser nos déchets alimentaires cuits et non cuits, par récupération (associations caritatives) ou compostage. Sur

RÉDUCTION DE - 69 % DE DÉCHETS l'ensemble des actions mises en place (réduction des pertes, valorisation des déchets organiques, réduction des suremballages), l'entreprise a atteint un objectif de - 69 % de ses déchets en 2006.

Économiquement, il n'y a pas eu de gros investissement pour démarrer l'opération. Ce sont surtout des coûts de fonctionnement liés à l'implication du personnel, d'où l'importance de dégager du temps pour réellement se préoccuper de nos déchets. Le soutien et l'implication de la direction sont donc indispensables.

Suite à cette réflexion, nos dépenses liées au traitement des déchets ont diminué d'environ 1 500 €/an, économie due essentiellement à la baisse du tonnage mis en enfouissement.

“ Il n'existe pas de solution-type. À chacun de faire preuve d'ingéniosité et de conviction pour trouver des pistes d'amélioration et de valorisation et si possible en amont des process (achats, conception du matériel...).

Christine CORBILLON DEROSIER, responsable Qualité

BPA ANGERS, 66 salariés, fabrication de pâtisseries industrielles

INTÉGRATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS VOTRE ORGANISATION

Intégrer des critères environnementaux dans le choix de vos prestataires et fournisseurs ☆

Acheter des matières premières ayant moins d'impact sur l'environnement.

Intégrer l'environnement dans la fabrication des produits et des emballages ☆☆☆

Par exemple, intégrer l'éco-conception : engager une réflexion sur l'emballage de vos produits en limitant le poids de l'emballage et en favorisant les emballages recyclables.

- Un fabricant de prémélanges pour l'alimentation animale a remplacé ses sacs kraft multicouche (3 couches de kraft de 70 g) par un sac kraft bicouche (2 couches de 80 g en semi-extensible) ce qui entraîne une réduction des impacts environnementaux de l'ordre de 15 %.



Valoriser ses actions auprès des clients et faire de son engagement un argument commercial ☆

Certifications ISO 14000, labels, chartes environnementales, affichage environnemental produit...

OÙ TROUVER DES SOLUTIONS ?

Selon vos problématiques et vos besoins, il est possible de solliciter des conseils ou de trouver des solutions auprès de différents interlocuteurs.

Solutions techniques

- Association Nationale des Industries Alimentaires s'implique, représente et informe les entreprises dans le domaine environnemental

www.ania.net/fr/

www.ania.net/fr/dossiers/environnement.htm

- ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
 - Guide ADEME Entreprises : comment bien gérer vos déchets ?
 - Synthèse et bilan de l'opération « objectif - 10 % »
- www.ademe.fr

Conseils d'un chargé de mission « environnement »

Chambres consulaires

Chambres de Commerce et d'Industrie

Chambres de Métiers

Fédérations professionnelles (Coopératives)

Recherche de prestataires spécialisés

FEDEREC : Fédération des entreprises du recyclage

FNADE : Fédération nationale des activités de dépollution et de l'environnement

www.federec.org

www.fnade.com

www.sindra.org (pour la région Rhône-Alpes)

Bourse d'échange spécifique pour les déchets et sous-produits organiques

<http://bourseorga.coop>

Conception de vos emballages

- Eco-emballages

www.ecoemballages.fr

- ADEME

www.ademe.fr/Entreprises/Management-env/

[Approche-produit/eco-conception/default.htm](http://www.ademe.fr/Approche-produit/eco-conception/default.htm)

Réglementation

Ministère de l'Écologie, de l'Environnement,

du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire :

www.aida.ineris.fr

www.enviroveille.com/public/index.html

L'ADEME remercie le réseau objectif environnement en Rhône-Alpes et les centres techniques pour leur participation à la construction de cette fiche.

